

Nous vivons dans un monde où chaque entreprise est notée, évaluée. Il y a certes une différence entre la notation et l'évaluation :

- la notation est sollicitée par l'entreprise cible, et est le fait d'agences comme Moody's, Standard & Poor ou Fitch
- l'évaluation est systématique et est faite par les banques et les assureurs-crédit

mais dans le fond le besoin est le même : évaluer la probabilité de défaillance d'une entreprise.

Les raisons du recours à la notation

Noter répond au besoin d'évaluer correctement le risque de contrepartie.

La confiance est un facteur-clef de la vie économique.

La crise de 2008-2009 illustre les conséquences d'une évaluation déficiente des risques.

L'information foisonne, et doit être hiérarchisée, analysée. Une note, à laquelle est attachée une probabilité de défaillance, est plus facile à manipuler qu'un épais dossier.

Noter est d'ailleurs parfois une obligation légale ou réglementaire : les institutionnels, les collectivités locales ont l'obligation de remplir certains critères de notation pour réaliser leurs investissements.

Des critiques qui ne font pas disparaître le besoin

Les agences de notation ainsi que les différents acteurs qui notent ou qui évaluent les entreprises sont parfois critiqués à deux titres :

Il leur est parfois reproché de ne pas être si indépendantes qu'elles le devraient, car elles sont parfois juges et parties.

La note qui est délivrée peut avoir un effet auto-réalisateur ou amplificateur. Qui n'a jamais vu une entreprise, dont la cote de crédit ayant été dégradée par l'assureur-crédit, s'est retrouvée dans l'obligation de payer dorénavant ses fournisseurs au comptant, ce qui a conduit à des tensions de trésoreries ?

Mais la nécessité d'évaluer les risques demeure, même avec des outils imparfaits. Personne ne songe sérieusement à se passer du service rendu pour évaluer ses propres risques.

Les conséquences pour les entreprises

La crise de 2008-2009 est aussi une grande crise de confiance. C'est la confiance en des indicateurs qui a été ébranlée : nous avons vu, en quelques semaines, des sociétés notées AAA se retrouver en quasi-faillite, au point que les gouvernements ont choisi de les nationaliser pour éviter un désastre.

Les acteurs financiers se retrouvent donc en partie tétanisés ; car ils ne peuvent plus se fier comme ils le croyaient à leurs outils d'analyse. Comment accorder du crédit dans ces conditions ? Faut-il « durcir » l'ensemble des notes ?

L'accès au crédit plus difficile ?

Voici que l'accès au crédit peut être plus difficile pour votre entreprise, car c'est de votre notation que vont dépendre l'octroi de crédit et son prix. Cela revêt une importance d'autant plus grande que le simple fait d'avoir une note dégradée par un seul des acteurs du monde financier peut précipiter une crise : autrement dit, bien souvent le fait d'avoir une « mauvaise note » amplifie un problème qui n'aurait peut-être été que passager.

De plus, l'implémentation des normes issues de Bâle II conduit les banques à accorder des crédits de façon plus sélective, en fonction des fonds propres qu'elles doivent dorénavant immobiliser en contrepartie

L'importance de la communication financière

Vous avez tout intérêt à être bien noté. Mais pour cela, il faut connaître les méthodes d'évaluations. Les outils utilisés pour évaluer une entreprise sont nombreux : [analyse financière](#), économique, recours à la [cotation BdF](#), analyse du fonctionnement des comptes bancaires, historique des impayés Banque de France, inscription des créanciers privilégiés (rappelons au passage que cette dernière n'est plus systématique depuis janvier 2009)...

En temps de crise, l'importance du facteur humain

Au sein de chaque banque, de chaque assureur-crédit, il existe des personnes dont le métier est de prendre des décisions « risques ». L'outil automatisé, informatisé, n'est qu'une aide à la décision, qui in fine reste du ressort d'un être humain. Etes-vous sûr de savoir dialoguer avec ces personnes ?

Un exemple: la norme IFRS 7

La réglementation elle-même évolue en matière de communication, puisque la norme IFRS 7, qui concerne (pour le moment) les 27 000 entreprises en France présentant des comptes consolidés, oblige ces dernières à détailler le contenu de leurs actifs financiers.

Elle impose de communiquer les informations issues du reporting interne, et relatives à la gestion des risques. En matière de créances clients, les sociétés doivent indiquer les risques encourus et la façon dont ils sont gérés :

Les objectifs, politiques et procédures en matière de gestion (ainsi que les méthodes d'évaluation des risques)

Leur évolution par rapport à la période précédente

Ces informations doivent être auditées et mises à disposition dans les mêmes délais et conditions que les états financiers.

La qualité du portefeuille des créances clients devient donc un critère explicite de la notation financière des entreprises.

Il devient donc impératif pour une entreprise qui a besoin de financement de pouvoir communiquer efficacement sur la qualité de son poste clients.

Actif Courtage vous apporte

Notre équipe est composée de collaborateurs issus du monde bancaire et du monde de l'assurance-crédit. Parce que nous comprenons de l'intérieur la façon de penser des preneurs de risques, nous sommes à même d'orienter votre communication de la façon la plus appropriée :

- Présenter les comptes à vos partenaires bancaires
- Contacter les bonnes personnes chez les assureurs-crédit
- Organiser un rendez-vous « risque » chez un décideur